



Refus augmentation contrat apprentissage

Par **mathilde_2591**, le **15/04/2016** à **10:33**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en contrat d'apprentissage en première année. Et l'an prochain je devrai être augmentée pour atteindre un salaire brut de 1500 euros environ.

Je ne souhaite pas bénéficier de cette augmentation car je suis imposée avec mes parents et les revenus au delà de 17600 euros seront à intégrer à leurs ressources.

Puis je faire une demande écrite à mon employeur pour refuser cette augmentation (bien que réglementaire)?

Merci par avance.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **15/04/2016** à **14:34**

Bonjour,

L'employeur aurait tout lieu de refuser car vous ne pouvez pas renoncer à l'application d'une disposition du Code du Travail qui est d'ordre public et lui doit la respecter...

Même en cas d'imposition, il vous en restera quand même puisque c'est seulement la partie supérieure au plafond qui devient imposable...